



PROJET PÉDAGOGIQUE

2025-2026



SOMMAIRE

1. PRESENTATION

2. INTENTIONS EDUCATIVES

3. PROJET PEDAGOGIQUE

4. DESCRIPTIF DE L'EQUIPE

5. FONCTIONS ET ROLE DE CHACUN

- a) FONCTIONS DE LA DIRECTRICE ET DE L'ADJOINTE
- b) FONCTIONS DES ANIMATEURS
- c) MISSIONS DE LA DIRECTRICE ET DE L'ADJOINTE
- d) MISSIONS DE L'ANIMATEUR
- e) ROLE DE LA DIRECTRICE ET DE L'ADJOINTE
- f) ROLE DE L'ANIMATEUR

6. LE RELATIONNEL

- a) LES PARENTS ET LES ANIMATEURS
- b) LA DIRECTRICE, L'ADJOINTE ET LES ANIMATEURS
- c) L'ORGANISATEUR
- d) LA DIRECTRICE, L'ADJOINTE ET LES ENFANTS
- e) LES ANIMATEURS ET LES ENFANTS

7. REGLES DE VIE DES ANIMATEURS

- a) REGLES NON NEGOCIABLES
- b) SANCTIONS
- c) PAUSES JOURNALIERES

8. REGLES DE VIE DES ENFANTS

9. PROJET DE FONCTIONNEMENT

- a) ORGANISATION DES ACTIVITES
- b) LE RANGEMENT
- c) LE LINGE
- d) LA SANTE

- e) LES OBJETS DE VALEURS
- f) LES SORTIES

10. VIE QUOTIDIENNE

- a) LE PUBLIC
- b) L'ACCUEIL
- c) LE PETIT DEJEUNER
- d) LE TEMPS LIBRE
- e) L'ACTIVITE
- f) LE REPAS
- g) LE TEMPS DE REPOS (TEMPS CALME)
- h) LE GOUTER
- i) RETOUR DES ENFANTS SUR LEUR JOURNEE
- J) LE DEPART ECHELONNES DES ENFANTS

11. LE BILAN ET L'EVALUATION

- a) BILAN JOURNALIER AVEC LES ENFANTS
- b) BILAN HEBDOMADAIRE
- c) REUNIONS D'EQUIPES
- d) EVALUATION DES STAGIAIRES BAFA ET BAFD
- e) EVALUATION DES ANIMATEURS

1. PRESENTATION

Saint-Witz, est un village du Val d'Oise d'environ 3070 habitants.

Cette commune se situe à une trentaine de kilomètres de Paris et à 10 km de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Ce village est limitrophe entre l'Oise et la Seine-et-Marne.

Il y a une cinquantaine d'hectares de bois, l'autoroute A1 se trouve à l'entrée du village. Le parc Astérix se trouve à 7 km et la Mer de sable à 15km.

Dans ce village, il n'y a qu'une seule école : le groupe scolaire Jane du Chesne avec 338 enfants âgés de 3 à 11 ans.

Nous accueillons les enfants maternels à l'étage dans notre structure de l'accueil de loisirs, et les enfants élémentaires au rez- de- chaussée.

Les mercredis et pendant les vacances scolaires nous pouvons accueillir jusqu'à 54 enfants maternels et 67 enfants élémentaires.

Pour bien faire la différence entre l'école et l'ALSH, les maternelles s'appellent les « Doudous », les élémentaires, divisés en 3 groupes, s'appellent pour les CP « Les Elfes » pour les CE1-CE2 « Les Phénix » et pour les CM1-CM2 « Les Dragons »

Les locaux à notre disposition :

Un tout nouvel accueil de loisirs sur 2 étages.

Au rez-de-chaussée, les élémentaires, et à l'étage les enfants de la maternelle avec par niveau 3 grandes salles d'activités dont 2 cuisines pédagogique et un dortoir.

Également dans les locaux de l'école attenants à l'accueil de loisirs :

- Le restaurant scolaire de l'école maternelle
- La salle de motricité (Patio)
- La bibliothèque de l'école maternelle
- Les 3 cours du groupe scolaire
- La salle informatique

Dans la commune :

- Le gymnase Pierre Salvi
- Le stade Guy Drut
- Les étangs
- Les bois
- La Tuilerie
- La Médiathèque

2. INTENTIONS EDUCATIVES

Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant en fonction de son âge

Amener l'enfant à développer son imaginaire et à découvrir des pratiques variées aux niveaux culturel, artistique et sportif.

Proposer des animations à moyen terme pour concrétiser des projets en développant la notion d'effort.

Sensibiliser l'enfant à la citoyenneté, la solidarité et le respect.

Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de santé et des enfants porteurs de handicap.

3. PROJET PEDAGOGIQUE

Constats :

Les enfants passent de plus en plus de temps derrière les écrans.

Les jouets sont tellement perfectionnés qu'ils ne permettent plus aux enfants d'être auteur et acteur de leurs jeux.

Ils passent moins de temps à communiquer ensemble.

L'imagination joue un rôle très important dans la sociabilisation et dans leur rapport avec l'autre.

Objectif général :

Favoriser l'imaginaire des enfants.

Objectif opérationnel :

Développer les moyens de communication.

Les moyens :

Laisser du temps à l'enfant de se retrouver en jeu libre pour qu'il puisse s'inventer des jeux lui-même.

Proposer un univers avec un décor et des déguisements, ainsi ils pourront s'exprimer par le biais de jeux de rôles.

Leur permettre d'échanger, de dialoguer avec leurs camarades pour développer une meilleure maîtrise de la conversation. (Les enfants parlent et font parler leurs personnages).

Leur proposer des jeux qui stimulent leur inventivité.

Mettre en place des petits temps de paroles pour solliciter l'échange et pour qu'ils puissent mettre des mots sur leurs émotions et leurs envies.

Prévoir des grands jeux et des chasses aux trésors.

Constats :

Il y a de plus en plus de moqueries dans les cours d'école.

Les enfants ne se respectent pas toujours et sont pour la plupart individualistes.

Objectif général :

Favoriser le respect.

Objectif opérationnel :

Développer l'entraide et la solidarité.

Les moyens :

Organiser des olympiades où l'enfant est amené à s'entraider et à s'encourager.

Prévoir des petites réunions entre enfants pour qu'ils échangent et s'écoutent sur leur journée passée.

Aborder le thème de la différence et développer leur empathie sous forme de jeux.

4. DESCRIPTIF DE L'EQUIPE

- Gallet Sophie Directrice titulaire diplômé BAFA et BAFD (Animatrice territoriale catégorie B)
- Laignel Sophie directrice adjointe diplômé BAFA et BAFD

Equipe des doudous :

Les petits :

- Berc Charline titulaire diplômé BAFA
- Charini Gaëlle stagiaire titulaire diplômé BAFA
- Guillard Maud titulaire diplômé BAFA

Les moyens :

- Didiot Vincent titulaire diplômé BPJEPS
- Presse Anaëlle contractuel BAC PRO animation

Les grandes sections

- Bredoux Christelle diplômé BAFA
- Devienne Thomas titulaire diplômé BAFA
- Novais Leite Pereira Silva Shana diplômé BAFA

Les animateurs resteront fixes sur les groupes de la maternelle car l'enfant de 3 à 6 ans a besoin de repères.

Equipe des élémentaires :

Les Elfes : le groupe des CP.

Les Phénix : le groupe des CE1-CE2.

Les Dragons : le groupe des CM1-CM2.

Les animateurs sont volants sur les différents groupes cela permet aux enfants de ne pas toujours avoir le même animateur et que les activités soient diverses et variées.

- Kobben Angélique titulaire diplômé BAFA
- Pacheco Melissa contractuel non diplômé
- Laignel Sophie titulaire diplômé BAFA et BAFD
- Buquet Jimmy titulaire diplômé BAFA
- Gallet Julien titulaire diplômé BPJEPS
- Linstruiseur Chloé contractuel diplômé BAFA
- Simonet Jessica contractuel non diplômé

5. FONCTIONS ET RÔLE DE CHACUN

a) Fonctions de la directrice et de l'adjointe

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif

- Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif
- Diriger le personnel
- Assurer la gestion de l'accueil
- Développer les partenariats et la communication

b) Fonctions des animateurs

- Assurer la sécurité affective et morale des enfants
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective et veiller à prévenir de toute forme de discrimination
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Varier les loisirs en développant l'imaginaire des enfants

c) Missions de la directrice et de l'adjointe

- Est garante de la sécurité physique et affective des enfants.
- Est la garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- A en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- A un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- Organise l'accueil et le départ des enfants

d) Missions de l'animateur

Auprès des enfants

- Est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Doit adapter les activités à l'âge des enfants.
- Gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Fait part à l'adjoint ou à la directrice des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Avec ses collègues

- Respecter ses collègues.
- Travailler avec toute l'équipe, être dans une démarche de communication et de bienveillance.
- Écouter l'autre.
- Participer aux réunions de préparation.
- Doit se remettre en question

- Respecter le travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc....)

Avec les parents

- Échanger avec les parents sur la journée de leur enfant.
- Savoir répondre à des demandes d'organisation ou orienter vers les personnes concernées.
- Être accueillant et disponible.

e) Rôle de la Directrice et de l'adjointe

- Être disponible
- Être à l'écoute
- Dialoguer
- Être le moteur de l'équipe
- Encourager
- Conseiller les animateurs.

f) Rôle de l'animateur

- Être bienveillant auprès des enfants
- Jouer
- Animer avec le sourire (il est communicatif !)
- Être dynamique
- Être à l'écoute de son public
- Encourager à la discussion
- Développer les moyens de communication (rassemblement et échange le matin et en fin de journée).
- Favoriser l'imaginaire des enfants

6. LE RELATIONEL

a) Les parents et les animateurs (Co –éducation)

L'animateur doit accueillir et informer les familles. En effet, ce temps d'échange est un moment primordial afin de transmettre les informations, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. Afin de faciliter ce moment,

l'animateur devra être souriant, accueillant et aller à la rencontre des parents à leur arrivée. La communication est primordiale pour garder le lien avec les parents et pour connaître au mieux leur enfant. Nous donnons l'information aux parents sur nos actions envers leur enfant pour assurer une relation de confiance et pour les impliquer.

b) La Directrice, l'adjointe et les animateurs

La responsable doit veiller à ce que chaque animateur trouve sa place au sein de l'équipe.

La communication est alors un élément primordial afin que l'équipe soit unie et propose ainsi un accueil et des animations de qualités.

c) L'organisateur

La responsable est en lien direct avec Michèle CAQUIN Maire adjointe de la petite enfance, des affaires scolaires ainsi que de l'accueil de loisirs.

Tous les documents doivent être visés par cette personne représentant Monsieur le Maire.

d) La Directrice, l'adjointe et les enfants

La directrice doit être à l'écoute des enfants.

Être disponible pour communiquer avec eux pour entendre leurs besoins et leurs attentes.

e) Les animateurs et les enfants

Les animateurs doivent créer un lien de confiance et de respect envers leur public.

Favoriser le lien en développant la communication.

7. REGLES DE VIE DES ANIMATEURS

a) Règles non négociables

- Il est interdit d'utiliser son smart phone en présence des enfants
- Insultes entre adultes, envers un enfant.
- Violences physiques et verbales (menaces...)
- Interdit de fumer au sein de la structure
- Interdit de consommer de l'alcool et des produits stupéfiants
- Interdit de prendre son service en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiant

b) Sanctions pouvant être mise en place en cas de transgression de règles

- Smart- phone : avertissement verbale
- Insultes, violences et addictions : rapport et convocation par la DGS et le Maire adjoint

c) Les pauses

Les animateurs ont 20 minutes de pause par jour qu'ils peuvent prendre de la façon suivante :

- 4 fois 5 minutes
- 2 fois 10 minutes
- 1 fois 20 minutes

Ils doivent en informer leurs collègues et s'assurer qu'il reste assez d'animateurs pour assurer l'encadrement des enfants.

8. REGLES DE VIE DES ENFANTS

Les animateurs devront établir les règles de vie avec les enfants.

Les rendre participatifs ce qui les rendra plus impliqués.

Editer ces règles avec un langage positif pour inciter à l'action.

En cas de non-respect de ces règles une sanction éducative sera mise en place par les animateurs et nous expliquerons toujours à l'enfant le pourquoi de sa sanction et être à l'écoute si besoin.

En cas de violence ou de non-respect envers autrui nous appellerons les parents pour avoir un appui sur nos actions et pour le suivi de l'enfant dans son intégralité au cas par cas.

Nous donnons l'information aux parents sur nos actions envers leur enfant pour assurer une relation de confiance et pour les impliquer.

Ainsi nous pouvons résoudre les problèmes ensemble et montrer à l'enfant que nous allons dans le même sens.

9. PROJET DE FONCTIONNEMENT

a) Organisation des activités

- Prévoir en amont son matériel et en faire la demande dans les cahiers prévus à cet effet.
- Installer son matériel avant le commencement de l'activité pour ne pas faire attendre les enfants.
- Prévoir un temps de rangement après chaque activité.
- Innover dans les activités
- Proposer des activités qui suscitent l'envie aux enfants d'y participer et qui développent leur imaginaire.
- Leur donner la possibilité d'inventer et de trouver des activités par eux même.
- Adapter les activités en fonction de l'âge des enfants.

b) Le rangement

Pendant la réunion hebdomadaire, un petit temps doit être dédié au rangement pour chaque groupe (jeter les coloriages non récupérés par les enfants, trier les crayons et feutres, trier tous les jouets, débarrasser le bureau, ranger la vaisselle, vider le réfrigérateur.)

c) Le linge

Les animateurs récupèrent les bavoirs dans une panier. Ils mettent cette panier dans le local où se trouve la machine à laver. Ce sont aux ATSEM de laver les bavoirs

- Les animateurs doivent changer les draps et les couvertures des lits et les faire bouillir entre chaque vacance scolaire et chaque fois qu'il en est nécessaire.
- Les parents des Doudous doivent mettre dans un sac à dos du linge propre en cas d'accident.

d) La santé

- Un registre des soins se trouve à disposition pour chacun des groupes.
- Il y a 1 armoire à pharmacie pour chaque groupe, et une armoire à pharmacie pour les PAI
- L'animateur doit soigner l'enfant à la moindre égratignure.
- Pour toute blessure ou coup reçu au niveau de la tête, pour hématome ou plaie importante sur le corps, l'animateur doit prévenir tout de suite et sans attendre la directrice ainsi que les parents.

e) Les objets de valeurs

Les animateurs ne seront pas tenus responsables de la casse ou la perte d'objets de valeurs (jeux, jouets, bijoux, vêtements...)

f) Les sorties

1) A pied

Inscrire sur le tableau le lieu de la sortie, le nombre d'enfants et le groupe avec le nombre d'animateurs et l'horaire de départ et de retour.

Prendre le sac à dos avec la trousse de secours, la tablette, des changes et des lingettes

- Les animateurs doivent porter un gilet jaune de sécurité
- Au niveau des placements, il faut 1 animateur en tête de la marche et un animateur qui ferme la marche
- Interdiction de se déplacer seul.
- Les lieux de sorties à l'extérieur font profiter aux enfants de Saint-Witz de tout l'environnement qui s'offre à eux :
- Le skate parc, le city stade, les étangs, la forêt, la médiathèque, le terrain de boule etc....

2) En bus

Inscrire sur le tableau le lieu de la sortie, le nombre d'enfants et le groupe avec le nombre d'animateurs et l'horaire de départ et de retour.

Prendre le sac à dos avec la trousse de secours, la tablette, des changes, des lingettes, le bon administratif et la feuille de présence des enfants.

- 1 animateur doit se placer tout devant, 1 au milieu et 1 au fond de l'autocar
- Ils doivent s'assurer que le véhicule est bien équipé de ceintures de sécurité et que tous les enfants soient bien attachés.
- S'assurer de la visibilité du panneau transport d'enfants.
- Installer à l'avant les enfants ayant le mal de transport.
- Prévoir des sacs en cas de vomissements, nausées
- Observer le chauffeur (addictions)
- Intervenir si le chauffeur ne respecte pas le code de la route
- Compter les enfants à la montée et à la descente du bus.
- Avoir les coordonnées du chauffeur.

Les lieux de sorties que nous pouvons faire sont :

La mer de sable, la plaine oxygène (parc aquatique), l'escalade de Chambly, le cinéma de Fosses, la ferme d'Eancourt, l'écurie de Choisy aux bœufs...

Lors de sortie en extérieur, les enfants de la maternelle devront porter des petits dossards prévus à cet effet.

10. VIE QUOTIDIENNE

a) Le public

L'équipe d'animation est composée de 15 animateurs.

Cette équipe est divisée en deux groupes.

8 animateurs en maternelle et 7 animateurs en primaire avec des horaires échelonnés (7h30-16h30, 8h-17h, 8h30-17h30, 9h30-18h30 et 10h-19h)

Nous accueillons 50 enfants maternelles et 65 enfants élémentaires.

Notre capacité maximum est de 123 enfants.

Nous accueillons les enfants en situation d'handicap, il est important que ces jeunes puissent, tout comme les autres jeunes, participer aux activités tout en respectant leurs capacités.

Après avoir échangé avec les parents sur le degré d'autonomie du jeune, un animateur référent sera désigné.

Nous proposons des formations sur l'accueil de l'enfant porteur de handicap pour sensibiliser les animateurs et leur donner les outils nécessaires pour pouvoir les accueillir dans de bonnes conditions.

Cela permet aux autres enfants la découverte du handicap, le respect de chacun avec ses différences et ses difficultés et la bienveillance envers ses camarades.

b) L'accueil

- Horaire de 7h30 à 9h00.
- Les animateurs prévus à l'ouverture seront les référents du pointage tablette et papier, ils devront donner les effectifs au cuisinier à 9h15.
- Il y a un animateur maternel et un animateur élémentaire, nous avons seulement 4-5 enfants jusqu'à 8h.
- Le lieu d'accueil pour les élémentaires est le rez-de-chaussée de l'accueil de loisirs, et pour les enfants de la maternelle à l'étage, l'entrée est dans la cour maternelle.
- Les animateurs devront installer un climat accueillant et chaleureux pour les enfants et les parents.
- Ils aménageront des espaces de vie en respectant le rythme de chacun, un coin calme avec canapé pour enfant, des tapis, des livres, où ils pourront lire ou simplement se reposer, un coin lego et un coin dinette.
- Le parent doit emmener son enfant jusqu'au point d'accueil.

c) Petit déjeuner

- Horaire de 9h00 à 9h30 (uniquement pendant les vacances)
- Lieu de restauration en cantine élémentaire.
- Le liquide (lait, jus d'orange...), les céréales ou les tartines sont servis par les dames de cantine.
- Les animateurs veillent sur les enfants pour que le petit déjeuner se passe dans de bonnes conditions.

d) Temps libre

- Horaire de 9h30 à 10h00
- Dès que le temps le permet, sortir les enfants dans la cour pour qu'ils puissent se défouler et jouer librement.
- Si le temps libre se fait à l'intérieur, prévoir des espaces qui puissent favoriser l'imaginaire des enfants (déguisements, tissus pour cabane, des jouets type petits personnages et animaux, lego et dessins).

e) Activité

Horaire de 10h à 11h15.

Rassemblement des groupes dans leur salle respective.

Les petits, les moyens et les grandes sections seront séparés.

Les CP (Les Elfes) Les CE1-CE2 (les phénix) et Les CM1-CM2 (les dragons) seront séparés également pour adapter les activités en fonction de l'âge des enfants et pour qu'ils évoluent en plus petit groupe cela améliore le relationnel avec l'enfant et la sécurité.

Présentation du programme des vacances, du thème, moments d'échanges et de dialogues avec les enfants.

Explication du déroulement de la journée pour donner aux enfants des repères et pour qu'ils se sentent en sécurité.

Leur donner envie d'entamer cette journée dans la joie et la bonne humeur.

Des chansons pourront être proposées.

Les activités proposées aux enfants auront été réfléchies lors de l'élaboration des plannings.

Les animateurs auront également retransmis les idées d'activités et de projets des enfants.

Afin d'atteindre nos objectifs pour favoriser le respect et pour développer l'imaginaire de l'enfant, nous travaillons en partenariat avec le service culturel pour monter des projets théâtraux et musicaux.

Des activités manuelles, artistiques et des olympiades sont produites.

De 11h15 à 12h les enfants auront du temps libre pour qu'ils puissent s'inventer des jeux eux-mêmes, pour laisser plus d'espace à leur imaginaire.

f) Repas

- Horaire 12h00 pour tous les enfants avec une salle de restauration pour les maternelles et une salle de restauration pour les élémentaires.
 - Tous les enfants devront aller aux toilettes faire leurs commissions si besoin et se laver les mains.
 - Les repas sont cuisinés sur place par un Chef employé par notre prestataire de restauration collective CONVIVIO. Les menus, confectionnés par la diététicienne de CONVIVIO sont équilibrés sur 20 repas (donc 4 semaines de 5 jours, les menus de l'ALSH y étant intégrés) et permettent aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs.
 - La directrice est présente aux commissions menues et peut donner son avis sur l'équilibre alimentaire des enfants, leurs envies ou au contraire sur les aliments qu'ils n'aiment pas du tout et peut conseiller de les cuisiner d'une autre manière pour qu'ils soient mieux appréciés.
 - Un repas à thème sera organisé à chaque vacance en collaboration avec le cuisinier et cette journée sera l'occasion de se déguiser.
 - Les enfants devront goûter à tout car ils sont néophobe (sentiment de peur face à de nouveaux aliments)
 - Sans avoir goûté, ils disent « je n'aime pas »
 - Souvent, après, ils sont même surpris de trouver cet aliment bon.
 - Ils peuvent également goûter un aliment 10 fois, ne pas l'aimer, et l'aimer la fois d'après.
 - En revanche, nous ne forcerons jamais un enfant à manger s'il n'aime pas ou à finir son assiette. Cela pourrait par la suite devenir un blocage ou un traumatisme.
- Lors des sorties un pique-nique est fourni par l'accueil de loisirs, les parents devront fournir une gourde d'eau.

g) Temps de repos (temps calme)

Horaire 13h

Pour respecter le rythme de chacun un temps de repos sera mis en place par les animateurs après le repas.

Pour les maternels, détente sur des tapis avec des petites musiques douces en relaxation ou en écoute d'un conte.

Les plus petits partent à la sieste et pour l'endormissement, l'animateur, leur chantera des petites chansons douces ou leur racontera une histoire.

Si un enfant n'arrive pas à trouver le sommeil, l'animateur pourra appeler un autre animateur qui sera en activité pour ramener cet enfant au groupe.

Et pour les élémentaires, plusieurs ateliers détente sont mis en place perles chauffantes, lecture, relaxation... L'activité de 14h est identique à l'activité de 10h expliquée précédemment.

h) Le goûter

Horaire 16h

Les enfants se rendent tous aux toilettes pour se laver les mains et s'installent avec leurs camarades.

Le goûter est à fournir par les parents dans un petit sac à dos attribué à leur enfant.

Les animateurs distribuent de l'eau aux enfants qui n'ont pas de boisson et les aident si besoin.

h) Retour des enfants sur leur journée

Horaire 16h30

Les animateurs invitent les enfants à la discussion.

Ils lancent une conversation sur les ressentis de chacun sur sa journée.

Ils essaient que chaque enfant puisse s'exprimer, mettent des mots sur leur envies ou au contraire leur frustration.

Le but, est que les enfants ont de plus en plus de facilité à s'exprimer et qu'ils mettent des mots sur leurs ressentis.

Et pour nous, cela nous permettra d'évaluer si la journée s'est bien passée, si nous devons améliorer des choses ou, au contraire, de valoriser nos actions.

h) Départ échelonné des enfants

Horaire 17h

Temps libre pour les enfants pour qu'ils discutent ensemble pour trouver des idées de jeux ou d'imitation pour favoriser leur imaginaire ou simplement se défouler avec des ballons.

Les animateurs sont aussi disponibles, si les enfants le souhaitent, pour partager des jeux avec eux.

L'animateur de fermeture sera responsable de la tablette et de la fiche d'appel.

Les animateurs accueilleront les parents avec le sourire et les informeront, si besoin, de la journée de leur enfant.

Les animateurs veilleront bien à ce que les enfants repartent avec les personnes autorisées à venir récupérer l'enfant.

11. BILAN ET EVALUATION

a) Le bilan des enfants

Il a lieu chaque mercredi ou chaque jour de vacances scolaires en fin de journée après le goûter.

Ce petit rassemblement collectif permet aux enfants de s'exprimer sur leur journée,

De donner leur avis et d'échanger avec d'autres enfants et les animateurs sans se juger dans la bienveillance et le respect.

Avec ce retour des enfants, cela nous permet d'analyser si nous sommes dans la bonne direction pour atteindre nos objectifs.

De plus, cela leur permettra de prendre la parole pour favoriser la communication entre eux, ce qui est un de nos objectif principal.

a) Le bilan hebdomadaire

Il aura lieu chaque semaine, le jeudi après-midi lors de notre réunion pour l'élaboration des plannings et des commandes.

Nous aborderons les points positifs et les points à améliorer.

Nous ferons un retour sur les petits échanges des enfants du mercredi,

Et ainsi nous pourrons continuer dans nos actions ou en mettre d'autres en place.

b) Les réunions d'équipes

Une réunion sera programmée au retour de chaque vacance.

Nous établirons un bilan de ces vacances avec les différents points de vue de chacun pour nous permettre d'en discuter.

Nous ferons également un bilan des échanges de fin de journée des enfants.

Avec nos différentes observations, nous pourrons savoir si nous avons atteint nos objectifs fixés pour les enfants.

S'il y a eu des incompréhensions ou des tensions au sein de l'équipe, nous essayerons de les résoudre.

Nous ferons également un bilan des échanges de fin de journée des enfants.

c) Évaluations des stagiaires BAFA et BAFD

Remise du projet pédagogique

- Elle fixera ses attentes et ses objectifs
- La directrice fixera au stagiaire ses attentes et ses objectifs également.
- Le stagiaire devra trouver une activité manuelle ou sportive en lien avec les objectifs du projet pédagogique et devra se mettre en situation avec les enfants en encadrant son activité, sous le regard de la directrice en retrait qui analysera et pourra en bilan apportée un retour sur ce temps de travail dans la bienveillance et dans l'accompagnement du stagiaire.
- Tout au long du stage, la directrice sera à l'écoute pour aider le stagiaire en cas de difficultés rencontrées.
- En milieu de stage, le stagiaire aura un entretien avec la directrice pour l'inciter à continuer dans ses missions si elles sont positives et à lui prodiguer des conseils pour les axes à améliorer.
- En fin de stage, entretien entre le stagiaire et la directrice pour faire un bilan de son expérience, de ses acquis et des choses à améliorer.

d) Évaluation des animateurs

Un bilan de fin d'année est réalisé pour chaque animateur.

Des entretiens individuels sont menés par la directrice, qui en fait un retour à la directrice général des services et aux élus à l'enfance.

Chaque animateur devra se fixer des objectifs (projets individuels ou projets collectifs) au minimum un projet pour l'année en faveur des enfants en cohérence avec les valeurs du projet pédagogique.

Nous évoquerons, ensemble nos acquis, nos attentes et si les objectifs de l'année ont été atteints.

Il peut éventuellement nous faire part d'un autre projet professionnel et dans ce cas la directrice peut le conseiller et le diriger vers des formations.

Ou il peut faire part de son évolution de carrière (devenir atsem, adjoint directeur...)

Chaque animateur fera un retour sur le projet de fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Nous échangeons sur son bien être au sein de l'équipe et avec son groupe d'âge et sur les besoins de formations.

